

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 23 janvier 2003

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Par courriel et par poste

OBJET : Demande relative à la détermination du coût du service du Distributeur et à la modification des tarifs de distribution d'électricité
Dossier Régie : R-3492-2002
Notre dossier : S-25984/FJM/NL

Chère consoeur,

Comme suite à votre correspondance du 16 janvier dernier concernant la planification des audiences du dossier mentionné en rubrique, veuillez trouver ci-joint le tableau de l'annexe 1 (*Temps requis par les participants*) dûment complété par le Distributeur. Nous joignons également à la présente un deuxième tableau identifiant, dans la mesure du possible, les panels de témoins du Distributeur pour chacun des quatre thèmes.

Veuillez toutefois prendre note que ces informations sont données sous toutes réserves de modifications ultérieures. En effet, le Distributeur n'est pas en possession d'un dossier complet. Plus particulièrement, la preuve des intervenants FCEI-UMQ-OC sur le taux de rendement et les réponses des intervenants à ses demandes de renseignements n'ont pas encore été déposées. Aussi, lui est-il impossible de se prononcer définitivement sur le temps requis pour la présentation de sa preuve ou des contre-interrogatoires.

.../

MARCHAND, LEMIEUX

2

En ce qui concerne la composition des panels de témoins, le Distributeur est présentement en phase de planification. Ainsi, seuls les panels des thèmes 2 et 4 peuvent être considérés comme complets et définitifs. La présentation de la preuve du thème 3 s'articulera autour de trois (3) panels pour lesquels certains témoins restent à déterminer. D'autres témoins pourraient aussi s'ajouter au thème 1 et nous sommes également à évaluer la pertinence de constituer un deuxième panel.

Aussitôt son exercice de planification terminé, le Distributeur vous informera de la composition finale et définitive de ses panels.

Vous remerciant de votre collaboration, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

Éric Fraser

EF/mb

c.c. Intervenants R-3492-2002 (liste en annexe)
(par courriel seulement)